

HESAM

UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 718-11, L 718-12, L 719-1, L 719-2, ainsi que ses articles D 719-1 à D 719-47 ;

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu l'arrêté 2015/018 du 4 décembre 2015 portant la proclamation des résultats pour la catégorie 6 pour les élections au conseil d'administration 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Ecoles Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH ;

Vu le décret n°2016-1233 du 19 septembre 2016 modifiant le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université » ;

Vu le règlement intérieur de HESAM Université adopté le 22 novembre 2017 par le Conseil d'administration ;

Vu l'arrêté 2018/002 du 9 février 2018 portant composition de la commission électorale ;

Vu l'arrêté 2018/003 du 15 février 2018 relatif aux élections des représentants des usagers au conseil d'administration de la COMUE ;

Vu l'arrêté 2018/004 du 28 février 2018 relatif à la publication de la liste des grands électeurs en vue des élections des représentants des usagers au conseil d'administration de la COMUE.

Vu l'arrêté 2018/005 du 28 février 2018 relatif à la publication de la liste des grands électeurs en vue des élections des représentants des usagers au conseil d'administration de la COMUE.

Vu l'arrêté 2018/006 du 10 avril 2018 portant extension de compétence de la commission électorale.

Vu l'arrêté 2018/007 du 10 avril 2018 relatif aux élections des représentants des usagers au conseil d'administration de la COMUE.

ARRETE 2018/008 du 22 mai 2018 relatif à la publication de la liste des grands électeurs en vue des élections des représentants des usagers au conseil d'administration de la COMUE.

Article 1er

La liste des grands électeurs publiée par l'arrêté 2018/005 du 5 mars 2018 est modifiée par le présent arrêté. La liste du collège des grands électeurs est établie comme suit :

ETABLISSEMENT	NOM	PRENOM	INSTANCE
Etablissement	NOM EN CAPITALES	PRENOMS 1ère lettre en capitale et suite en minuscule	Préciser l'instance au sein duquel le grand électeur est élu (Voir le tableau des instances permettant de composer le collège des grands électeurs de la catégorie usagers au conseil d'administration)
CNAM	VANDERVAEREN	Marjorie	Représentante titulaire élue des élèves au CA
	REISBERG	Gérald	Représentant suppléant élu des élèves au CA
	MANET	Stéphane	Représentant titulaire élu des élèves au CF
	CONSTANTINOFF	Kyra	Représentante suppléante élue des élèves au CF
	REISBERG	Nicole	Représentante titulaire élue des élèves au CF
	RABESANDRATANA	Patrick	Représentant suppléant élu des élèves au CF
	ROBINET	Marie-Line	Représentante titulaire élue des élèves au CS
SALAÛN	Dominique	Représentante suppléante élue des élèves au CS	
UP1	Message le 30/01/18 de la Vice-présidente du Conseil d'administration qui ne souhaite pas transmettre de noms au regard du contexte.		
EDL	JOURAND	Julien	Représentant titulaire élu des élèves au CA
	DUMONT	Victor	Représentant titulaire élu des élèves au Conseil des études et de la recherche
	GIRARD	Oriane	Représentante titulaire élue des élèves au Conseil des études et de la recherche
	DIOT	Chantal	Représentante des auditeurs au CA
ENA	Message le 01/02/18 du Secrétaire Général qui nous informe du souhait de l'Ecole de ne pas transmettre de noms au regard du contexte.		
ENSAM	KEPPENS	Vincent	Représentant titulaire élu des élèves FITE au CA
	CLEMENT	Fanny	Représentant titulaire élu des élèves FITE au CA
	GENTY	Clément	Représentant titulaire élu des élèves doctorants au CA
	AYED	Nitham	Représentant titulaire élu des élèves FIP au CA
ESCP Europe	Message le 23/01/18 du Directeur Général qui ne souhaite pas transmettre de noms au regard du contexte.		
ENSAPLV	ARISTIDE	Charlotte	Réprésentante élue des étudiants au CA
	DURIF	Maxime	Réprésentant élu des étudiants au CA
ENSCI Les Ateliers	MEINNEL	Solène	Représentant titulaire des élèves au CA
	DURAND	Lou	Représentante titulaire des élèves au CA
INP	POPELARD	Johan	Représentant des élèves conservateurs du patrimoine titulaire au CA
	DE ANGELIS	Nina	Représentante des élèves restaurateurs du patrimoine titulaire au CA

Article 2

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté en coordination avec la Commission électorale consultative.



Jean-Luc DELPEUCH